

Deux municipalités de la région s'illustrent dans un défi provincial :

Une compétition de réduction des déchets pour Saint-Charles-sur-Richelieu et Saint-Denis-sur-Richelieu!

Saint-Charles-sur-Richelieu, le 10 novembre 2015 – C'est en début d'après-midi qu'avait lieu le lancement de la compétition de réduction des déchets qui oppose dorénavant Saint-Charles-sur-Richelieu à Saint-Denis-sur-Richelieu. Jusqu'au 22 avril prochain, les résidents des deux municipalités sont encouragés à diminuer leur production de déchets et ils se verront proposer diverses activités et conférences en ce sens.

C'est avec pour audience les élèves de l'école primaire Saint-Charles (certifiée Brundtland l'an dernier et dont les poubelles font l'école buissonnière depuis), ainsi que résidents et dignitaires, qu'a eu lieu le lancement de ce défi hors du commun. Un défi qui a déjà le mérite de se voir décerner le deuxième prix du Défi municipalités de la 15^e édition de la Semaine québécoise de réduction des déchets!* Un défi auquel tous les résidents sont conviés et qui sera omniprésent dans le quotidien des Charlerivains et des Dyonisiens.



De multiples activités proposées

Outre les conférences sur le compostage et l'herbicyclage qui seront offertes conjointement aux résidents des deux municipalités, des collectes thématiques, un bazar et d'autres activités seront mises de l'avant.

À Saint-Charles-sur-Richelieu, monsieur Vert fera plusieurs apparitions publiques à l'école, aux cours offerts par la municipalité mais également à l'occasion d'événements tels que la parade du Père-Noël, la

Guignolée, les soirées dansantes, etc. En plus d'encourager les résidents à adopter de saines pratiques environnementales, monsieur Vert distribuera des bonis verts qui seront échangeables contre des billets de tirage pour gagner des prix verts, pour acheter des articles écologiques ou qui pourront être appliqués sur le compte de taxes des résidents.

Un trophée inusité et des conséquences surprenantes pour la municipalité décimée

À chaque mois, et pour chacune des deux municipalités, sera calculé le pourcentage de diminution de la quantité moyenne de déchets éliminés par habitant, par rapport au même mois, l'année précédente. Celle qui aura atteint le plus grand pourcentage de diminution, pour les mois de novembre 2015 à mars 2016, sera déclarée gagnante. Cette dernière obtiendra un trophée, réalisé à partir d'objets récupérés et créé pour l'occasion par l'artiste France Sabourin (gagnante du Festival Kaput de Beloeil à l'été 2015). Ce trophée sera à l'effigie d'un poisson en voie de disparition et propre à la rivière Richelieu : le chevalier cuivré. Le maire de la municipalité perdante sera entre autres dans l'obligation d'effectuer une journée de bénévolat dans la municipalité gagnante. Il devra réaliser un court vidéo sur le compostage, de même que voir le drapeau de la municipalité adverse installé à l'extérieur du bureau municipal.

Les maires à l'action

À l'occasion de ce rassemblement, le maire suppléant de Saint-Charles-sur-Richelieu, Marc Lavigne, de même que la mairesse de Saint-Denis-sur-Richelieu se sont affrontés dans une première épreuve. Sous la supervision de Léo Fradette, responsable des dossiers relatifs à la gestion des matières résiduelles à la MRC de La Vallée-du-Richelieu, ils ont eu à démontrer leurs habiletés en triant le contenu d'une poubelle. Après tout, il faut prêcher par l'exemple!

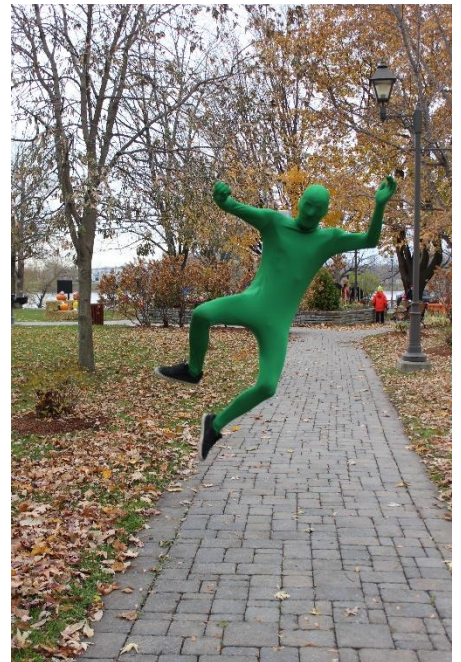
L'école et la municipalité : partenaires au quotidien!

Enfin, l'événement s'est terminé par la remise d'un chèque d'une valeur de 4 898 \$ à l'école Saint-Charles, à titre de remboursement du matériel scolaire pour l'année 2015-2016 et tel que décrit dans le nouveau programme familial et de soutien à l'éducation, mis en place en début d'année. Les élèves se sont tous vus nommés agent réducteur de déchets de l'escouade 3R-V de monsieur Vert. Car pour réaliser ce défi, il faudra travailler en équipe!

Par ces initiatives, les municipalités de Saint-Charles-sur-Richelieu et de Saint-Denis-sur-Richelieu souhaitent non seulement réduire les coûts élevés associés à l'enfouissement des déchets mais aussi sensibiliser les résidents à réduire leur empreinte écologique en passant à l'action. La compétition est désormais commencée et une chaude lutte s'annonce. À suivre...

** Depuis 15 ans, la Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD) permet à tous les Québécois et Québécoises de s'approprier l'approche 3RV (Réduction, Réemploi, Recyclage, Valorisation/Compostage) et particulièrement les gestes de réduction et réemploi pour gérer de manière écologique, économique, locale et démocratique nos déchets-ressources.*

La SQRD donne un coup de projecteur sur les initiatives des différents acteurs de la société par le biais de ses défis. Le Défi municipalités est à l'intention des institutions municipales québécoises. Il est ouvert aux villages paroisses, aux municipalités en région, aux municipalités en agglomération urbaine, aux agglomérations urbaines, aux MRC, aux régies en gestion des matières résiduelles et à toute autre institution municipale québécoise.



Source : Nancy Fortier
Directrice générale, Saint-Charles-sur-Richelieu
Cell. 514.820.3518